

PROGRAMME

Élection présidentielle 2007

Corinne Lepage

- 5 Construire une société désirable
Préambule, 5
- 7 Programme
Introduction : prévoir, maîtriser et financer, 7
Relever les défis du 21ème siècle, 8
Gérer, 9
Financer – Trouver des nouvelles ressources pour aborder les nouveaux défis, 9
Financer la santé, 10
- 13 [1ère partie] Écologie positive
Concilier emploi, écologie et économie
- 14 [1] Vivre mieux
Habiter – Aller vers un habitat écologique économe pour tous, 14
Consommer – Passer de l'« avoir plus » à celui de l'« avoir mieux » et du « savoir plus », 15
Se déplacer – Innover pour préserver la mobilité, 15
Se soigner – Prévenir et guérir, 16
- 18 [2] Concilier économie, emploi, écologie
Travailler – Concilier l'économie et l'emploi par l'écologie, 18
Produire – Lancer une nouvelle révolution industrielle, 19
Cultiver – Construire une agriculture durable, 19
Relocaliser – Réduire les effets des délocalisations, 21
- 22 [3] Gérer nos ressources
Gérer le capital naturel, 22
Gérer les énergies, 23
Gérer l'eau, 24
Gérer les déchets, 25
- 26 [4] Préparer l'avenir
Transmettre et se former – Construire les conditions de la réussite personnelle et professionnelle, 26
Éduquer – Préparer l'avenir de nos enfants, 26
Repenser l'enseignement supérieur, 27
Favoriser la recherche, 28
- 31 [2ème partie] Démocratie vivante
- 32 [1] Nouvelle citoyenneté
Favoriser l'initiative citoyenne, 32
Accompagner une nouvelle génération de citoyens, 32
Être informé, 33
Disposer de contre-pouvoirs, 34
Moraliser la vie publique, 35
Juger – Assurer un pouvoir judiciaire indépendant au service des Français et de l'état de droit, 36
- 40 [2] Un État efficace et impartial
Une sixième République, 40
Réformer et moderniser le fonctionnement de l'État, 41
- 42 [3] Une démocratie de proximité
Relancer la décentralisation, 42
Dom, Rom, Com, Pom, 43
- 45 [3ème partie]
Laïcité et valeurs de la République
- 46 [1] Laïcité
- 47 [2] Liberté
- 48 [3] Égalité
- 50 [4] Fraternité
- 57 [4ème partie] Créer l'envie d'Europe et renforcer la place de la France dans le monde
Affirmer l'Europe, 58
Retrouver la place de la France dans le monde, 59

Construire une société désirable

Préambule

Le 21ème siècle s'ouvre sur de nouveaux défis pour l'humanité. Ils sont d'ordre écologique et liés au réchauffement climatique, aux atteintes à la biodiversité, à la pénurie des ressources naturelles, à l'action des polluants sur la santé, au vieillissement des populations, à la croissance démographique et économique des pays émergents (Chine, Inde...). Ils sont aussi d'ordre démocratique et laïque à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. Le terrorisme, la dissémination nucléaire, les tensions géopolitiques pour l'accès à l'énergie ou à l'eau et demain l'afflux massif de réfugiés climatiques rendent les valeurs universalistes que nous portons à la fois plus nécessaires et plus vulnérables. Nécessaires, car la mondialisation de l'économie ne s'est pas accompagnée d'une réduction des inégalités, bien au contraire, et la misère fait le lit de la violence.

L'État doit promouvoir l'intérêt général et imposer un cadre d'intervention porteur de valeurs humanistes et d'une éthique de la responsabilité pour contrer ces effets pervers de la mondialisation. Mais dans le même temps, l'universalisme porté par les Lumières a perdu du terrain au bénéfice des montées obscurantistes au niveau international comme au sein de chaque Nation. Les extrémismes et les fanatismes se construisent sur l'illusion d'un monde parfait qui jaillirait de leurs radicalismes.

Un projet pour la France ne peut, s'il se veut réaliste et honnête, se concevoir qu'en intégrant ces contraintes internationales dans un contexte national marqué, aussi, par des difficultés financières, économiques, sociologiques et morales.

Nous sommes entrés dans ce siècle avec des idées et des méthodes dépassées et inadaptées à ces défis, des méthodes insuffisantes pour nous apporter les solutions. Plus que jamais, gouverner, c'est prévoir. Je ne peux que penser à Pierre Mendès France, qui, dans une France en pleine crise d'identité et en pleine mutation a su bâtir notre avenir. Je suis convaincue que notre pays dispose des atouts et des capacités nécessaires à se réformer et à s'adapter. C'est la raison pour laquelle je soumetts aujourd'hui au suffrage de mes concitoyens un projet qui répond aux aspirations profondes de la société civile, s'inscrit dans la durée, un projet réformateur, responsable, réaliste, républicain qui prépare la France à la nouvelle donne mondiale.

Écologie, démocratie et laïcité sont les trois piliers de mon programme pour cette élection présidentielle. Ce programme sera en partie réalisé à travers 4 grands projets pour le mandat présidentiel :

1. Plan de réduction des émissions de GES de 16 % et plan d'adaptation aux conséquences du changement climatique
2. Plan « réconcilier économie et emploi par l'écologie » Ecoresp 2
3. Nouvelle donne démocratique : Constitution
4. Relance de l'Europe par le projet C3E
 - a. Éducation
 - b. Énergie
 - c. Écologie

Programme

Introduction : prévoir, maîtriser et financer

Ce projet n'est pas un simple catalogue de mesures dans lequel chaque catégorie sociale pourra faire son marché mais bien un projet global et cohérent dessinant les contours d'une société adaptée aux défis planétaires qui nous font face.

Certes, nos marges de manœuvre sont modestes tant du fait du poids de la dette publique que du respect du pacte de stabilité propre aux États de la zone Euro. Mais cela n'exclut pas de mettre en perspective les grands choix publics sur le moyen et long terme en sortant de politiques catégorielles de court terme.

La prise en compte des questions écologiques nécessite de donner des signaux politiques forts, volontaristes, audacieux pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale, moteur de l'Europe.

Pour être efficace, un tel projet ne saurait se traduire par un surcroît de contraintes réglementaires ou de prélèvements fiscaux mais par une réorientation des outils et leviers actuels permettant de faire autrement et mieux.

Si la question de la maîtrise des dépenses courantes de l'État et la recherche de l'équilibre sont prioritaires, le spectre de la dette ne doit pas entraver la volonté d'agir. Les efforts à porter sur l'éducation, la recherche, l'innovation, la sécurité intérieure et extérieure, la qualité de la vie et le progrès de l'environnement commandent la richesse future et plus encore le rang que la France occupera dans le monde. Ils doivent être traités prioritairement comme des investissements, non comme des dépenses. Ils nécessitent que nous nous dotions d'outils d'évaluation et de comptabilité publique différents.

Relever les défis du 21ème siècle

1. **Lancer un plan national d'adaptation au changement climatique pour en limiter l'impact**
2. **Établir un plan national de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 15 % en 5 ans (2007-2012), DOM, ROM, TOM, COM inclus**
3. Mettre en place des nouveaux indicateurs d'évaluation du développement pour mieux représenter l'état réel de la société
 - Installer l'indice de Bien-Être Économique et l'indice de Progrès Véritable (GPI) à côté du PIB
 - Rendre publics, de manière trimestrielle, les indices spécifiques sur le plan social pour habituer le grand public et les acteurs économiques à prendre en compte des critères sociaux et adaptés à un développement durable
4. Éco-conditionner les aides publiques et les financements de tout projet public ou privé à un résultat qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'eau ou les pollutions chimiques diffuses (obligation d'analyse d'impact global des projets)
5. Développer des outils permettant de défendre nos intérêts et développer l'intelligence économique
6. Appliquer un véritable principe de précaution
 - Mettre en place une expertise scientifique indépendante pour toute nouvelle technologie avant sa mise sur le marché ou avant des essais à grande échelle (OGM, nanotechnologie...)
 - Exiger une éthique sur les risques liés à la biotechnologie et sur les brevets du vivant et instaurer les principes de la bioéthique dans le Droit Public international

Gérer

7. Instaurer une étude d'impact économique, financière, sociale et environnementale précise de toute politique publique, avec comparaison obligatoire des différentes options. Justifier le choix retenu.
8. Évaluer les coûts des projets et les contrôler
 - A priori par le Parlement
 - A posteriori les réalisations par la Cour des Comptes
 - Instituer des sanctions à l'encontre des ordonnateurs
9. Développer une comptabilité patrimoniale de l'État sur les bases actuelles, validée par la Cour des Comptes, et permettre un bilan annuel comparable dans le temps. Une évaluation des investissements publics pourra ainsi être établie.
10. **Inscrire l'équilibre du budget de fonctionnement comme principe constitutionnel**

Financer – Trouver des nouvelles ressources pour aborder les nouveaux défis

11. **Changer les bases de la fiscalité**
 - Donner un coût aux usages des milieux : intégrer progressivement une fiscalité sur l'énergie et l'utilisation des ressources : eau, sol, atmosphère et instaurer une taxe carbone et autres gaz à effet de serre pour les secteurs à émissions diffuses (en complément du marché de quotas concernant les secteurs industriels fortement émetteurs)
 - Affecter ces ressources à la réduction de la fiscalité du travail et l'aide au logement
 - Établir et intégrer dans l'évaluation les dégradations et les actions de préservation des services rendus par la nature
 - Arrêter les aides publiques aux activités dégradant l'environ-

nement et supprimer les subventions aux pollutions (5 milliards d'euros en 2006)

- Généraliser progressivement le principe pollueur-payeur
- 12. TVA sociale : faire payer par l'impôt et non par le travail les dépenses sociales
- 13. Appliquer la loi Pisani et permettre aux collectivités territoriales la récupération des plus-values foncières dégagées grâce aux travaux qu'elles ont financés
- 14. Créer un fond alimenté par un impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières pour financer les prêts à taux zéro
- 15. Revoir la fiscalité sur l'énergie
 - Réduire drastiquement les quotas alloués de carbone et autres GES pour créer un marché de pénurie qui favorise la montée des cours du carbone (au-delà de 45 euros la tonne)

Financer la santé

16. **Appliquer le principe pollueur-payeur au domaine de la santé : internaliser les coûts de santé dans toutes les décisions industrielles, agricoles et publiques, c'est-à-dire être capable d'identifier des activités responsables de pathologies graves et de maladies chroniques**
17. Définir les solidarités qui relèvent du budget de la santé et transférer les charges qui ne sont pas les siennes
18. Contrôler et évaluer l'utilisation de la CMU
19. Revaloriser le tarif de la consultation médicale en fonction de l'évaluation des pratiques, de l'implication dans le système de garde et des zones d'implantation
20. Rendre transparentes toutes les exonérations de charges publiques et privées



15.02.07 — DOMAINE DE LA SOLITUDE, LAON, PICARDIE

Corinne Lepage visite La Solitude, domaine préservé par la ville de Laon en raison de ses qualités dans la protection des champs captants de l'eau potable et de ses richesses écologiques.

[Première partie]

Écologie positive Concilier emploi, écologie et économie

L'urgence écologique n'est pas ennemie du développement économique. Au contraire, le seul moyen de garantir un développement économique pour la prochaine décennie est de se positionner sur les industries et les activités créatrices de valeur, celles qui contribueront à produire autrement et à restaurer ce qui était donné par la nature, et à substituer aux consommations de ressources du monde réel, le monde virtuel. Déjà, les activités de protection de l'environnement ont généré 33 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2004 (2 % du PIB pour 380 000 emplois – source IFEN) en France, et en Europe, 2,2 % du PIB et 1,7 % de l'emploi total (source : rapport du 22 novembre 2006, Commission européenne). En Allemagne, le secteur de l'environnement emploie plus d'actifs (1,5 millions de personnes) que l'automobile.

C'est une révolution industrielle qui repose sur la dématérialisation de l'économie, c'est-à-dire moins de ressources prélevées, une meilleure optimisation des usages, une approche d'éco-conception en cycle de vie, un passage du produit au service... Nous y gagnerons en emplois mais aussi, et surtout, nous vivrons mieux.

Ce projet est celui d'une écologie positive, qui réconcilie économie et emploi, relocalise l'activité pour limiter les émissions de CO2 et autres GES et donne une dimension participative plus forte à notre économie. Il appelle à une révolution douce.

[1] Vivre mieux

Habiter – Aller vers un habitat écologique économe pour tous

21. Faire de l'habitat économe une obligation
 - Lancer un plan national de rénovation de l'habitat social intégrant une plus grande efficacité énergétique et financé par une avance sur la réduction des coûts de fonctionnement des bâtiments.
 - Généraliser le système de cautionnement des loyers par les pouvoirs publics pour un accès au logement des personnes en difficultés économiques
 - Conditionner l'obtention du permis de construire pour les bâtiments publics neufs à des normes environnementales strictes
 - Faciliter l'accès à la propriété de maisons écologiques
 - Favoriser l'autonomie fonctionnelle et énergétique des bâtiments
 - Élaborer une norme pour la construction de bâtiments à énergie positive et instaurer un taux de TVA minimale pour ces constructions
 - Favoriser la réalisation de quartiers écologiques neufs ou réhabilités (voire d'éco-villes) avec une préoccupation conjointe environnementale, énergétique, de mixité sociale et d'insertion urbaine
22. **Transposer la loi Malraux pour la rénovation de l'habitat ancien des villes et villages, à destination sociale en intégrant l'efficacité énergétique**
23. Intégrer les logements adaptés au vieillissement de la population ou au handicap dans les programmes d'urbanisme

Consommer – Passer de l'« avoir plus » à celui de l'« avoir mieux » et du « savoir plus »

24. Établir la vérité écologique des prix en intégrant progressivement dans le prix final tous les impacts sociaux et environnementaux (par exemple en intégrant l'impact environnemental dans le coût du transport) et moduler la TVA en fonction de l'impact environnemental et social
25. **Lier santé environnementale et consommation**
 - Informer les consommateurs de l'impact santé et environnement des biens de consommation (étiquetage nocivité) et des biens intermédiaires industriels
 - Inciter au choix de produits issus d'agriculture biologique dans la restauration scolaire et collective. Établir des partenariats avec les producteurs locaux.
 - Programmer l'exclusion en 5 ans de substances mutagène, reprotoxiques, et cancérigènes dans les produits de consommation et d'entretien
26. Créer un livret épargne climat dans un premier temps pédagogique puis effectif comptabilisant le poids carbone et autres GES des produits et services. Ce livret fixera un seuil d'émission individuelle. En deçà, les particuliers seront crédités, au-dessus taxés avec un mécanisme de rachat via une banque carbone.
27. Favoriser l'émergence du commerce équitable et consolider les certifications et labellisations. Encourager l'alter-consommation.

Se déplacer – Innover pour préserver la mobilité

28. Encourager l'usage alternatif à l'automobile individuelle (co-voiturage, auto-partage), l'inter modalité entre les modes de transports (parcs relais), et la gestion de la mobilité (plans de déplacements de

zones d'activité/entreprises/écoles/administrations/universités)

29. Favoriser le transport par rail et voie fluviale

- Instaurer un moratoire sur la construction des autoroutes et transférer les sommes prévues sur le développement massif des transports collectifs, du ferroutage et du fluvial
- Développer un système de la taxe à la tonne/kilomètre pour tout le transport routier y compris le transit

30. Inciter l'acquisition de véhicules à faibles impacts

- Moduler la TVA sur les voitures avec une offre à 5,5 % pour les dix voitures les moins polluantes du marché (émission de CO₂ et polluants locaux), à 19,6 % pour les véhicules émettant moins de 160 g et 33 % pour les véhicules dépassant ce seuil. Rendre obligatoire le filtre à particules sur tous les véhicules diesels (PL, transports en commun et véhicules particuliers).
- Rendre obligatoire la norme de 120 g/CO₂/km pour les flottes captives de toutes les collectivités publiques et de l'État
- Créer un prêt à taux 0 ou offre de location-achat sans intérêt pour les ménages à faible revenu qui souhaitent remplacer leur véhicule ancien par un modèle émettant moins de 120 g de CO₂
- Offrir un crédit d'impôt et une prime pour tout utilisateur d'une voiture qui passerait à un moyen de locomotion sans CO₂ (vélomobile ou vélo)

31. Poursuivre et accentuer la politique de prévention et de sécurité routière

Se soigner – Prévenir et guérir

32. Lancer un plan national de prévention santé à destination des enfants

33. Évaluer, recenser et combattre les discriminations dans l'accès aux soins (âge, handicap, précarité, étudiants, territoire)

34. Élargir la consultation de prévention et le dépistage des maladies

aux personnes non salariées et non suivies dans le système actuel de l'assurance maladie

35. Créer une vraie politique de prévention

- par un développement d'épidémiologie et la généralisation des registres du cancer et de pathologies
- par des enquêtes de santé publique pour combattre la maladie à sa source
- en appliquant les principes de l'appel de Paris
- par un renforcement des moyens de la médecine scolaire et de la médecine du travail

36. Adapter les structures aux besoins territoriaux

- Réinvestir les hôpitaux locaux ou créer des établissements de soins et des maisons médicales grâce à des investissements financés sous forme de crédit d'impôts pour les acteurs – usagers de la santé et les professionnels de santé – et soutenus par les collectivités territoriales
- Créer des structures d'accueil de proximité en périnatalité et d'accueil des femmes en détresse
- Créer un corps de gestionnaires de risques hospitaliers avec autonomie de décision et droit de veto sur les organisations défectueuses

37. Mettre en place une véritable politique de gestion de la dépendance (âge et handicap)

38. Enseigner, former, éduquer

- Introduire la santé environnementale dans l'enseignement de toutes les professions de santé
- Former un corps d'experts en médecine environnementale
- Institutionnaliser la consultation d'éducation à la santé et la valoriser financièrement

[2] Concilier économie, emploi, écologie

Travailler – Concilier l'économie et l'emploi par l'écologie

39. **Lancer un New Deal écologique (nouvelle stratégie écologique) et créer en 5 ans 300 000 emplois directs par le développement des Nouvelles Technologies Environnementales (Livre Blanc Ecoresp 2)**
40. Développer les activités à faible impact environnemental en soutenant le couple : nouvelles technologies de l'information et de la communication et Nouvelles Technologies Environnementale
41. Développer les PME dans les NTE
 - Créer des dispositifs de mise en réseau de porteurs de projets territoriaux
 - Favoriser les PME performantes sur le plan environnemental, en valorisant leur position dans les cahiers des charges publiques
 - Développer la création de PME dans les NTE (plan de financement, prêt à taux zéro, ouverture à 20 % des marchés publics)
 - Inciter et développer les projets territoriaux favorables aux entreprises liées aux NTE (exemple Zone Franche en cours de création à Pointe-À-Pitre)
42. Réformer la mission de la Caisse des Dépôts et Consignations
 - en intégrant le micro-crédit pour les populations à faibles revenus
 - pour une égalité dans l'accès au crédit entre les PME et les TPE

Produire – Lancer une nouvelle révolution industrielle

43. Créer une autorité indépendante chargée de l'évaluation écologique des produits et services et de la transmission des résultats au public
44. Imposer aux collectivités publiques l'achat de produits en divisant par quatre, à terme, les besoins en énergie et en matières premières pour leur production (20 % des achats publics éco-conditionnés sur 5 ans)
45. Évoluer vers une industrie en logique circulaire (les déchets des uns deviennent les matières premières des autres)
 - Favoriser l'émergence de l'écologie industrielle
 - Développer des synergies de production par la création d'éco-parcs interindustriels
46. Intégrer les exigences environnementales dès la conception du produit (éco-conception)
47. **Renforcer les procédures d'autorisation avant mise sur le marché (pesticides, additifs alimentaires, cosmétiques...) qui permettront des produits plus sains et de valoriser les produits de substitution**

Cultiver – Construire une agriculture durable

48. Régionaliser, plafonner par actif et conditionner à des critères environnementaux les aides agricoles dans le cadre de la PAC actuelle pour favoriser l'agriculture durable (agriculture biologique et agriculture intégrée)
49. Instaurer des permis d'émission de carbone pour l'agriculture sur des critères environnementaux et pour cela, former les agriculteurs aux techniques alternatives
 - Négatifs sur les émissions des GES

- Négatifs sur les intrants (pesticides, nitrates...) pour réduire leur usage d'un facteur 2 à 5 ans et valoriser financièrement les agricultures qui minorent leur usage
 - Positifs sur les pratiques agricoles permettant la capture du carbone
 - Utiliser ces sommes pour financer les opérations de reconversion vers une agriculture biologique ou intégrée
50. Instaurer un moratoire sur les OGM en plein champ complété par l'organisation d'une expertise publique indépendante sur l'impact sanitaire des OGM
51. Développer les nouveaux débouchés des productions agricoles
- Passer de la pétrochimie à la chimie à base végétale à bilan écologique positif en préservant les règles de concurrence
 - Investir massivement dans la filière ligno-cellulosique et dans l'utilisation de la totalité de la plante (amidon) pour les nouveaux matériaux
 - Favoriser les biocarburants à bilan écologique positif (huiles végétales brutes notamment)
52. **Encourager l'agriculture durable et améliorer la vie rurale**
- Favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs sur des projets de production locale limitant les transports
 - Encourager le développement des associations de producteurs-consommateurs de type AMAP
 - Ouvrir le droit aux aides PAC pour les cultures de semences paysannes
 - Suivre la santé des agriculteurs au regard de l'utilisation des produits toxiques
 - Maintenir les services publics locaux par des antennes multi-services dans les villages

Relocaliser – Réduire les effets des délocalisations

53. **Créer des fonds citoyens territoriaux défiscalisés pour soutenir le tissu économique de proximité et permettre le maintien d'activités grâce au rachat des entreprises par ces fonds et par les salariés**
54. Lutter contre la politique des fonds de pension visant à vider les entreprises de leur contenu
- Encadrer plus strictement les différentes techniques qui permettent à des fonds d'investissement de faire payer leurs acquisitions en partie par la dette fiscale. Exiger un paiement cash des acquisitions
 - Encourager l'investissement financier à long terme dans les entreprises
55. Développer des sociétés coopératives en particulier pour la reprise d'entreprise
56. Favoriser la reprise d'entreprise par les salariés incluant la reconnaissance aux salariés d'un droit de préemption sur la vente du matériel en cas de liquidation
57. Favoriser les circuits courts dans la production et internaliser les coûts externes de transport
58. **Lutter contre les délocalisations en réaffirmant le principe de la préférence communautaire grâce à l'extension du tarif extérieur commun sur les produits importés (aujourd'hui en vigueur dans l'agriculture = PAC), à faibles salaires ou ne respectant pas l'environnement**

[3] Gérer nos ressources

Gérer le capital naturel

59. Intégrer la préservation du patrimoine naturel dans la stratégie globale d'un développement durable
 - Créer un réseau écologique, national qui relierait entre eux tous les espaces protégés et garantirait leurs fonctions écologiques. Prendre en compte son adaptation aux menaces climatiques et biologiques.
 - Interdire l'importation de produits portant atteinte à la biodiversité
 - Faire de la préservation de la biodiversité une obligation légale
 - Intégrer la biodiversité dans toutes les politiques en supprimant tous les effets pervers, engager la contribution de tous les ministres, et assurer la prise en compte de la biodiversité dans les instances de décision et de débat
 - Réformer les politiques sectorielles avec une politique agricole renouvelée, une politique de gestion forestière durable, une politique de la pêche et de la mer soutenable
 - Prendre en compte la protection de la nature et le maintien des corridors biologiques dans l'aménagement du territoire
60. Définir un cadre d'expertise, d'évaluation, d'information et de débat public sur les risques liés à la biotechnologie, les brevets du vivant...
61. Appliquer les textes sur le bien-être animal
62. Évaluer les services de la nature et les valeurs des espèces, et les intégrer dans les choix publics

Gérer les énergies

63. **Mettre en place un véritable service public d'accès à l'autonomie énergétique pour les collectivités et les particuliers et favoriser les économies d'énergies**
 - Développer les ENR comme une composante stratégique de la politique énergétique de notre pays avec l'objectif de créer 100 000 emplois dans un délai de 3 ans
 - Investir dans un développement très volontariste des énergies renouvelables (solaire, éolien) et de la biomasse (cultivée de façon soutenable sur le plan social et environnemental) pour améliorer la capacité d'autonomie énergétique des régions, des communes et des particuliers
 - Développer des réseaux de chaleur collectifs de source renouvelable tant dans le résidentiel que dans le tertiaire par des aides adaptées aux opérateurs. Favoriser les chaufferies bois-énergie, notamment dans les communes et régions forestières.
 - Créer un comité de pilotage national de l'éolien adossé au Conseil Supérieur de l'Énergie
64. Rééquilibrer le bouquet énergétique français avec un calendrier de sortie du nucléaire pour ce qui n'est pas fourniture de puissances électriques importantes en volume
 - Moratoire sur le nouveau réacteur nucléaire EPR et remise à plat d'ITER
 - Porter la part du nucléaire à 50 % de l'électricité en 2020 et refuser, sans référendum préalable, d'étendre le parc nucléaire français pour devenir le fournisseur nucléaire de l'Europe
 - Évaluer l'intérêt de poursuivre le retraitement des déchets nucléaires
 - Rééquilibrer l'investissement dans la recherche publique au bénéfice des énergies renouvelables au minimum à égalité avec le nucléaire

- Maintenir la majorité du capital des sociétés exploitant le nucléaire dans le giron de l'État
 - Obliger les exploitants à constituer un fonds géré par la Caisse des Dépôts pour financer le démantèlement et la gestion des déchets sur le long terme
65. Taxer la surconsommation énergétique des immeubles de bureaux et des commerces

Gérer l'eau

66. Encadrer l'évolution du prix de l'eau
- Mettre en place une nouvelle politique de facturation de l'eau par paliers pour les particuliers et rendre obligatoire la récupération des eaux de pluie pour toute construction neuve hors tissu urbain dense
 - Internaliser le coût de l'eau dans le prix des produits agricoles et industriels
 - Interdire toute publicité pour des produits ou service surconsommateurs en eau
 - Autoriser à nouveau les collectivités publiques à subventionner davantage les communes exploitant l'eau en régie
67. Améliorer la qualité de l'eau
- Exiger une collecte et un traitement séparé des eaux provenant des établissements de santé pour réduire les antibiotiques, hormones et produits radioactifs, et médicamenteux et les résidus de réactifs de laboratoire dans les effluents hospitaliers
 - Sanctuariser des champs captants stratégiques pour garantir la production d'eau dans le temps nécessaire à la reconquête généralisée de la qualité des nappes
 - Mise en place de procédures de suivi et de contrôles très rigoureux sur l'épandage des boues
 - Systématiser les conventions de rejets des effluents entre les

- industriels et les collectivités
- Renforcer les contrôles et les sanctions pour les rejets industriels non traités ou non conformes

Gérer les déchets

68. Mettre en place un moratoire sur les incinérateurs
69. **Se donner pour objectif minimum une réduction de la production de déchets de 20 % en 5 ans**
- Mettre en place une politique de réduction à la source
 - Développer l'analyse des cycles de vie du produit et intégrer les analyses du cycle de vie dans les cahiers des charges de marché public
 - Inscrire dans la loi une limite pour le rapport de volume produit/volume final
 - Mettre à la charge des grandes surfaces la récupération des emballages et suremballages
 - Déterminer les meilleures associations industrielles possibles, pour permettre d'utiliser de manière optimale tous les flux de matières secondaires (déchets pour l'un, matières pour l'autre) et d'énergie liés à ces activités
70. Mettre en place les éléments de la politique « objectif zéro déchets »
- Valoriser systématiquement les déchets pour qu'ils deviennent des ressources et valoriser les matières premières secondaires (résidus de production). Généraliser la pesée-embarquée.
 - Soutenir les initiatives de l'économie solidaire dans le domaine du recyclage ou du réemploi (type Emmaüs)
 - Mettre en place une politique nationale de relocalisation du traitement des déchets en favorisant la valorisation de la fraction organique (méthanisation, compostage...)

[4] Préparer l'avenir

Transmettre et se former – Construire les conditions de la réussite personnelle et professionnelle

71. **Développer la formation tout au long de la vie (capital formation de 20 ans pour tous les citoyens)**
72. Renforcer la validation des acquis de l'expérience

Éduquer – Préparer l'avenir de nos enfants

73. Donner ses chances à chacun dans le respect des principes d'équité et de laïcité et permettre l'accès aux études supérieures quel que soit le handicap, le milieu social, l'établissement fréquenté ou le territoire, d'après le seul critère du mérite
74. **Décréter l'urgence éducative en maternelle pour assurer l'accès au langage permettant l'apprentissage de la lecture pour tous**
75. Améliorer le rapport à l'éducation
 - Restaurer l'autorité des enseignants et la mission d'apprentissage de l'école. Restaurer les liens avec les parents en assurant la sécurité et l'autorité des professeurs.
 - Faire évoluer les méthodes pédagogiques notamment développer les pédagogies coopératives
 - Augmenter la présence adulte en établissement scolaire (surveillance, infirmerie)
76. Accueillir complètement le handicap en milieu scolaire avec la mise en place des moyens humains adéquats (accompagnateur dédié, enseignants)
77. Revoir le fonctionnement des établissements en zone difficile

- Diminuer impérativement les effectifs notamment en zone difficile
- Affecter avec la rémunération correspondante les enseignants les plus aguerris

Repenser l'enseignement supérieur

78. Réformer nos universités
 - Créer des établissements intermédiaires de mise à niveau entre le baccalauréat et les universités (collèges supérieurs à orientations professionnelles)
 - Engager une réforme structurelle des établissements d'enseignement supérieur pour assurer la complémentarité des structures et préparer à terme leur autonomisation
 - D'ores et déjà, améliorer l'autonomie des universités dans le cadre régional avec des commissions d'évaluation comprenant des spécialistes étrangers
 - Assurer la mobilité : un doctorat soutenu dans une université exclut d'y postuler à un poste de maître de conférence ou de professeur avant cinq années passées dans une autre institution universitaire (garantie de mobilité inter-régionale et internationale)
 - Déterminer un pourcentage-limite de pôles d'excellences parmi les 85 universités à vocation de recherche (comme par exemple : regrouper les universités en grands pôles d'excellence pour une plus grande efficacité et la mutualisation des moyens)
 - **Affecter 1 % des revenus du sport et des jeux, publicités comprises, en particulier du football, à un fonds annuel de modernisation des universités et de soutien de la recherche dans les établissements publics**
79. Étendre les missions de l'enseignement supérieur
 - Développer la formation en alternance en sortant de l'enseignement secondaire
 - Faire de l'insertion la troisième mission de l'Université avec la recherche et la formation

- Revaloriser l'enseignement professionnel par rapport à l'enseignement long
 - Créer un service public unique de l'information, de l'orientation et de la formation professionnelle commun aux collèges, lycées et aux établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles)
80. Donner toutes leurs chances aux jeunes
- Donner la priorité au bien être chez les jeunes (logement, santé, alimentation, formation) avec notamment la création d'une allocation de vie étudiante. Instaurer un système de variation du montant des bourses en fonction des filières choisies pour favoriser l'accès à des filières conduisant à des emplois, sur le modèle suédois.
 - Intégrer un service civil humanitaire et/ou environnemental dans le parcours de formation
 - Organiser l'égalité des chances au départ et la sélection au mérite à la sortie
 - Mettre en place une prévention santé obligatoire dans tous les établissements d'enseignement, à tous les niveaux
 - Créer un dispositif mensuel événementiel de prévention et sensibilisation dans tous les établissements scolaires (exemple : semaine de la lutte contre le sida, semaine de la lutte contre l'obésité, etc.)

Favoriser la recherche

81. Redynamiser la recherche publique
- Affecter 3 % du PIB à la recherche
 - Créer auprès du Premier Ministre et du Ministre chargé de l'environnement une Haute Commission de prospective Science, Technologie, Environnement chargée d'alerter sur les domaines et sur les enjeux de l'avenir : son rapport annuel ou bisannuel sera rendu public
 - Instituer des commissions d'évaluation incontestées incluant éventuellement des spécialistes étrangers pour l'Agence Nationale de la recherche

- Fournir un support de recherche indépendant et participatif en réponse aux préoccupations de la société civile (Boutique des Sciences).
82. Encourager la recherche privée et améliorer les synergies
- Inciter les grandes entreprises à assumer plus de recherche par elles-mêmes et orienter les crédits publics davantage sur les PME
 - Repenser toute l'organisation des soutiens à la recherche dans les PME, en faire une priorité (crédit d'impôt à 100 % sur 5 ans)
 - Augmenter la proximité entre les laboratoires publics, privés, les entreprises, les PME via les Conseils Régionaux
83. Lancer un programme de recherche européen efficace en réseau thématique
84. Orienter la recherche publique et les regroupements d'entreprise vers les Nouvelles Technologies Environnementales et l'agriculture
- Faire financer des pôles régionaux de recherche sur les Nouvelles Technologies de l'Environnement et de l'Énergie par la taxe sur les produits polluants
 - Relier ces pôles de recherche à des pôles d'écologie industrielle
 - **Affecter 5 % des financements à des programmes de recherches consacrés à l'écologie, la santé et l'étude des phénomènes sociaux et sociétaux**



Photo Vesna Truchetet

17.02.07 — MARSEILLE, FESTIVAL SCIENCE FRONTIÈRES

Corinne Lepage est intervenante sur le débat « Pollution : c'est grave docteur ? »

La pollution est-elle la cause de tous nos maux ? Quel impact a-t-elle réellement sur notre santé ?

Comment lutter contre ces maladies de l'invisible ?

[Deuxième partie]

Démocratie vivante

Toutes ces réformes ne sont possibles que pour autant que nous mettions en place une nouvelle gouvernance. Nos institutions ont vieilli et sont aujourd'hui inadaptées au 21ème siècle. La Ve République, bâtie sur mesure pour le général De Gaulle, a été corrompue par ceux-là mêmes qui devaient la servir. Nous sommes aujourd'hui avec un climat déréglé, des politiciens professionnels coupés du réel, une corruption endémique, des banlieues abandonnées. Ce « désenchantement démocratique » frappe par son ampleur. Des choix majeurs de société, comme ceux concernant la diffusion des OGM, le développement des nanotechnologies, la politique énergétique sont effectués par les élus coupés du peuple, suivant les conseils d'experts parfois dépendants. Le peuple est exclu de son destin. Le citoyen doit avoir, tout au long du mandat, la possibilité d'intervenir dans des choix concernant son avenir. La citoyenneté n'existe que dans l'action, la durée et la capacité de peser sur ce qui se décide. D'électeur intermittent, le citoyen doit devenir acteur de la cité ce qui suppose un partage du pouvoir, non pour retirer à l'élu quelque part que ce soit de sa légitimité, mais parce que la décision ne peut être pertinente qu'en se fondant sur une stratégie d'acteurs. C'est à la fois à une citoyenneté plus active comme à une représentation politique plus investie dans cette construction partagée de l'action publique qu'il convient aujourd'hui de construire. Ce sont donc les modes d'exercice du pouvoir qui sont aujourd'hui à repenser si l'on souhaite réellement parvenir à une participation effective des citoyens à la chose publique. Nous ne sommes pas les clients d'un système mais son moteur. Nous avons autant de devoirs que de droits.

[1] Nouvelle citoyenneté

Favoriser l'initiative citoyenne

85. Confier à un Conseil de la Société Civile la mission de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation de la stratégie nationale de développement durable, d'organiser les grands débats de société sur le mode des conférences de consensus danoises et de participer de manière consultative au fonctionnement des institutions
86. **Créer de nouveaux droits pour exercer cette nouvelle citoyenneté**
 - Créer le droit de soulever l'inconstitutionnalité d'une loi pour tout citoyen, dans le cadre d'une procédure judiciaire
 - Donner à 5 % de citoyens le droit de réclamer un Référendum d'initiative populaire en matière constitutionnelle, législative et locale
 - Réformer le droit des enquêtes publiques pour assurer un véritable accès à l'information avant et pendant l'enquête, pour imposer des débats publics et prendre en compte l'avis du public
 - Instaurer un système de class action permettant aux consommateurs d'exercer leurs droits y compris dans le domaine de la santé et de l'environnement

Accompagner une nouvelle génération de citoyens

87. Promouvoir un service civil à orientation humanitaire, sociale, ou de développement durable de 6 à 12 mois obligatoire, intégré dans le parcours de formation, fortement ouvert vers la coopération européenne et internationale

88. **Affirmer un droit à l'initiative économique de tout jeune qui veut entrer dans la vie active par l'attribution d'un prêt de 10 000 euros garanti par l'État**
89. Encourager la participation des jeunes à la vie collective
 - Faire de l'éducation et de la sensibilisation à la citoyenneté et au développement durable l'un des piliers de l'école
 - Procéder à l'inscription automatique sur les listes électorales dès la majorité
 - Renforcer les dispositifs participatifs locaux et nationaux à destination de la jeunesse et créer un droit à l'initiative projet
 - Réformer le Conseil National de la Jeunesse et créer un organe participatif national jeunesse indépendant avec pouvoir de saisine, directement rattaché au Conseil de la Société Civile

Être informé

90. Comprendre
 - Systématiser un temps d'antenne, d'écoute ou de lecture consacré à l'éducation et à la sensibilisation à l'environnement sur chaque média à une heure de grande visibilité et d'écoute
 - Intégrer le décryptage de l'image et du message publicitaire dans le cursus scolaire des écoles primaires
 - Doubler les journaux télévisés en langage de sourds et exiger que films et documentaires soient sous titrés
91. **Réglementer la publicité**
 - Interdire la publicité destinée à des enfants de moins de 12 ans et l'utilisation d'enfant de moins de 12 ans dans la publicité
 - Créer un organisme indépendant pour le contrôle de la publicité, en lieu et place du BVP avec pouvoir d'interdire les messages trompeurs
 - Appliquer la disposition de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 sur l'interdiction de publicité pour les produits énergivores

(4X4, climatisation, chauffage à faible efficacité énergétique...)

Disposer de contre-pouvoirs

92. Assurer la liberté de l'information

- Reconnaître un véritable droit à l'information
 - Réformer le Secret Défense en n'autorisant son usage qu'après un avis favorable rendu par une commission parlementaire composée de députés de la majorité et de l'opposition
 - Réserver l'usage du Secret Défense à des questions portant uniquement sur la sécurité nationale
 - Transformer la Commission Secret Défense Nationale en une instance de décision et réformer la procédure de classification dans le sens d'un plus grand respect du droit des citoyens à l'information
 - Encadrer le Secret Industriel sur les dossiers Santé Environnement
93. Doter les parlementaires d'un pouvoir de contrôle sur les Services de Renseignements
94. Assurer l'indépendance de la presse dans l'esprit du Conseil National de la Résistance
- Interdire la possession de plus de 10 % du capital pour les grands groupes industriels qui vivent de commandes publiques
 - Transformer le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en un organe transparent et démocratique : élu par une majorité des 3/5 du Parlement
 - Fixer des règles strictes de respect du pluralisme et sanctionner les infractions
 - Créer un fond de financement de la presse grâce à une taxe sur la publicité pour favoriser son indépendance vis-à-vis des annonceurs
95. Créer une agence de l'information, véritable source d'infor-

mation, consultable par tous les citoyens à travers les nouvelles technologies

96. Soutenir le développement des logiciels libres et de la création qui lui est associée
97. Organiser l'expertise et la contre-expertise
- Protéger les lanceurs d'alerte
 - Créer une déontologie de l'expertise indépendante
 - Doter le Conseil de la Société Civile de moyens financiers pour organiser les contre-expertises

Moraliser la vie publique

98. Renforcer la lutte contre la corruption, condition de la mise en œuvre du développement durable, tant pour les agents de l'État en France et à l'étranger que pour les administrations centrales et déconcentrées
- Sanctionner les infractions en s'appuyant sur une magistrature forte et un arsenal répressif adéquat
 - Désigner un médiateur par l'État, en concertation avec les acteurs sociaux, afin de permettre aux agents publics de signaler sans crainte les actes de corruption constatés
 - Promouvoir l'adoption de codes de conduite dans le secteur public. Faire notamment connaître et appliquer le code de conduite des élus mis au point par le Conseil de l'Europe
 - Rendre public la transparence des comptes et la transparence des actes publics
 - Appliquer le principe : publiez ce que vous payez
 - **Organiser une plus grande répression de la délinquance financière et de la corruption et adapter l'arsenal répressif à ces types de délinquance (remplacer et/ou ajouter aux peines d'emprisonnement la publication des décisions de justice, mettre en cohérence les amendes**

avec le salaire du délinquant ou l'objectif économique visé)

99. Rétablir la confiance dans les élus
- Rendre obligatoire une déclaration annuelle des revenus des élus
 - Porter à 10 ans le plafond de la peine complémentaire d'inéligibilité pour les élus condamnés pour faits de corruption

Juger – Assurer un pouvoir judiciaire indépendant au service des Français et de l'état de droit**100. Créer un pouvoir judiciaire**

- Créer une cour suprême regroupant la cour de cassation et les sections contentieuses du conseil d'État
- Supprimer tout lien entre l'exécutif et le pouvoir judiciaire grâce à un Conseil Supérieur de la Magistrature élu minoritairement par les magistrats, majoritairement par les 3/5 du Parlement
- Faire élire un procureur de la Nation pour 5 ans, par le Parlement, chargé de gérer la carrière des magistrats du parquet

101. Rétablir l'état de droit

- Appliquer le droit, le même pour tous
- Exécuter les décisions de justice
- Supprimer les procédures discriminatoires (amnistie personnalisée, Président de la République)
- Réviser les modalités d'attribution des primes pour éviter toute pression indirecte sur les magistrats
- Permettre aux affaires politico-financières d'aboutir : spécialisation des juges, équipe pluridisciplinaire... la règle de la mobilité ne devrait pas s'appliquer aux pôles spécialisés
- Réglementer le fonctionnement des lobbys

102. Renforcer les droits des justiciables et l'accès à la justice

- Rétablir les victimes dans leurs droits c'est-à-dire leur permettre

d'être défendues dans la mêmes conditions que les délinquants c'est-à-dire élargir l'accès à l'aide juridictionnelle à toutes les parties

- Améliorer les conditions matérielles d'accès à l'aide juridictionnelle, c'est-à-dire abaisser les plafonds de revenus pour l'aide judiciaire totale ou partielle destinée aux personnes aux revenus les plus modestes et supprimer la TVA sur les honoraires des auxiliaires de justice pour les particuliers ou, au minimum, fixer une TVA à taux réduit
 - Permettre aux justiciables de saisir le Conseil Supérieur de la Magistrature de plaintes en cas de dysfonctionnement
103. Améliorer l'efficacité et les conditions de fonctionnement de la justice
- Réformer le statut des magistrats :
 - distinction du grade et de la fonction
 - maintien du statut organique
 - séparation fonctionnelle totale du siège et du parquet ce qui implique une plus grande distinction du grade et de la fonction, donc dissociation du statut (qui peut rester unique à un même corps) et de la fonction
 - suppression des possibilités « d'allers-retours » entre siège et parquet à partir d'un terme déterminé (choix déterminant après 7 ans d'ancienneté par exemple) avec obligation de faire au moins 2 ans dans chaque corps de magistrature dans les 6 premières années
 - suppression des décorations dans le cadre des missions professionnelles rémunérées
 - Définir le cadre de la responsabilité des magistrats :
 - pas de responsabilité professionnelle des magistrats à l'égard des jugements rendus mais reconnaissance de la responsabilité pour faute personnelle (faute lourde détachable du service)
 - élaborer un Code de déontologie du magistrat
 - Donner à la justice les moyens d'exercer pleinement sa mission,

cela signifie :

– développer une démarche de prévention des conflits (conciliation, arbitrage ou médiation) en amont de la judiciarisation des litiges
– mettre les juges en mesure d’agir :

- Revoir les effectifs et leur répartition : augmenter le nombre des magistrats, des greffiers, revoir la formation (régionaliser la formation comme pour les avocats, réforme de l’ENM et de l’école de formation des greffiers...)
- Renforcer avec des transferts de moyens de certaines administrations comme DDE ou agriculture vers la justice
- Moderniser les outils de travail et les conditions de travail (systèmes d’information...)
- Créer un corps d’auxiliaires pour former des équipes autour du juge : avoir recours aux stagiaires ou assistants de justice – développer les moyens d’aide et auxiliaires de justice – former des équipes autour du juge
- Réformer impérativement la carte judiciaire pour mieux coller aux évolutions démographiques et aux flux migratoires. Par exemple réduire à un tribunal de grande instance par département et une Cour d’appel par région au maximum, sauf IDF.
- Créer un corps de police spécialisée rattaché directement à l’institution judiciaire dans les domaines de la santé, environnement, finances
- Revaloriser l’expertise avec formation et statut d’expert judiciaire incompatible avec expertise privée, rémunération valorisée

104. Redéfinir le cadre de la privation de liberté et poser la question pénitentiaire

- Organiser la mise en détention provisoire : collégialité de la décision avec échevinage, créer une juridiction propre à la question de la mise en détention/liberté : remplacement du juge des libertés et de la détention qui n’a visiblement pas joué son rôle pendant Outreau par des Tribunaux de la liberté, chargés de prononcer la détention provisoire

- Réviser les conditions de la détention préventive pour éviter d’incarcérer les prévenus avec les personnes condamnées
- Renforcer le programme de construction et de rénovation des établissements pénitentiaires dans un sens conforme aux exigences de la Cour Européenne des Droits de l’Homme
- Mettre en valeur le rôle crucial de la formation des personnels de prisons et créer une instance indépendante d’observatoire des prisons

105. Réforme de l’instruction

- Nomination du Juge d’Instruction après une expérience de 10 ans au siège, regroupement en pôles spécialisés avec un responsable national (cf lutte anti-terroriste)
- Secret de l’instruction réduit au secret des enquêtes préliminaires
- Respect de la présomption d’innocence
- Révision de la question des délais : délai maximum pour une instruction imposée au juge en corrélation avec la question de la détention provisoire et l’importance de l’affaire et délai maximum de 3 mois entre la fin de l’instruction et l’ouverture de l’audience de jugement
- Sanction sévère de la dissimulation de preuves ou de destruction des preuves

[2] Un État efficace et impartial

Une sixième République

106. Créer un régime de séparation des pouvoirs
 - Un pouvoir exécutif : le Président de la République. Suppression du Premier ministre, du droit de dissolution et de la responsabilité du gouvernement.
 - Un pouvoir législatif fort par le renforcement des pouvoirs du Parlement grâce à des commissions d'enquête, des moyens de contrôle financier et budgétaire et un droit de regard sur la politique extérieure de la France
 - Un pouvoir judiciaire indépendant
 - Un Vice-Président en charge du développement durable et favorisant un ticket d'union nationale
107. Réformer le système de nomination des hauts fonctionnaires sur les postes sensibles en donnant un droit de veto au Parlement sur les nominations du Président
108. Moraliser la vie publique
 - **Non cumul des mandats et limiter à 2 les mandats de parlementaires dans le temps**
 - Inéligibilité des élus pour 10 ans pour des délits financiers
 - Parité sous menace d'inéligibilité
 - Égalité entre fonctionnaire et non-fonctionnaire dans l'accès aux mandats publics et véritable statut de l'élu
109. Assurer une réelle représentation du corps électoral
 - Part de proportionnelle à l'Assemblée Nationale
 - Scrutin proportionnel au Sénat
 - Reconnaissance du vote blanc

- Conseil de la Société Civile

Réformer et moderniser le fonctionnement de l'État

110. **Réorganisation de l'État en missions (développement, gestion du patrimoine, enseignement et recherche, sécurité...)**
111. Adaptation des affectations des personnels de l'État en fonction des besoins des nouvelles missions
112. Optimiser le fonctionnement des institutions
 - Un ministère d'État du Patrimoine environnemental et culturel et des ressources naturelles, garant de l'équité de l'utilisation des biens collectifs (exemple : l'eau, les quotas carbone...), avec le même poids que le ministère du Budget dans les procédures d'arbitrage
 - Un ministère de l'Économie durable tourné vers une évolution compétitive des produits et procédés adaptée aux exigences du siècle
 - Un ministère de la Coopération Territoriale durable, consacré à la réalisation concertée d'un territoire durable en relation avec les collectivités
113. Moderniser la Fonction Publique
 - Supprimer les grands corps de l'État remplacés par un statut unique de la fonction publique
 - Former le personnel de toutes les administrations quant à la prise en compte des défis majeurs de ce siècle (climat, écosystèmes, équité et cohésion sociale, développement mondial partagé)
 - Renforcer le dispositif de formation permanente pour tous les fonctionnaires permettant une réelle mobilité des fonctionnaires
114. Créer un Commissariat à la prospective et à l'adaptation aux changements climatiques mis à la disposition du Gouvernement, du Parlement et du Conseil de la Société Civile

[3] Une démocratie de proximité

Relancer la décentralisation

115. Renforcer la décentralisation en instituant la région comme chef de file des collectivités locales avec les pouvoirs politiques et économiques correspondant. Les compétences des régions deviendront majeures dans les domaines tels que les transports, le logement, la santé, l'éducation et la formation, l'environnement, la politique culturelle, le développement économique.
116. Appliquer de plein droit les lois et règlements dans tous les départements et régions y compris les départements, régions, collectivités et pays d'Outre-Mer et préciser le rôle régulateur de l'État assurant l'équilibre et la cohésion entre les territoires et les divers intérêts publics
117. Simplifier l'organisation administrative de la France par suppression d'un échelon (Conseil Général)
118. **Assurer la liberté de choix par la commune de son inter-communalité**
119. Améliorer le fonctionnement de la démocratie locale
 - Instituer des instances territoriales d'évaluation indépendantes
 - Adapter les outils aux exigences de la démocratie locale avec notamment la sécurisation d'un mouvement associatif suffisamment autonome, reconnu dans ses missions de service public dans le cas des associations d'intérêt général

Dom, Rom, Com, Pom

120. **Faire bénéficier l'Outre-Mer de ses richesses naturelles**
 - Subordination des exploitations minières au respect de la biodiversité et des écosystèmes locaux
 - Inscrire la politique française d'exploitation de ses forêts tropicales dans une démarche exemplaire
 - Faire inscrire la forêt primaire française au patrimoine mondial de l'Humanité
 - Lancer un plan de l'énergie : maîtrise de la consommation et essor des ENR
 - Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs métiers : aide à l'essor de l'agriculture biologique, de l'agriculture vivrière, d'une agriculture respectueuse de la santé des habitants et de l'environnement
 - Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources naturelles
121. Mener une politique d'aménagement du territoire exemplaire
 - Un effort marqué pour le transport en commun
 - Construire une politique objectif zéro déchet
 - Aider au développement d'un urbanisme HQE
 - Favoriser la revitalisation des centres-bourg
 - Réorienter le tourisme vers un tourisme haut de gamme, respectueux de l'environnement
122. Redonner aux habitants de l'Outre-Mer du pouvoir d'achat et assurer une qualité sanitaire équivalente à la métropole
123. Contrôler l'immigration sauvage et clandestine et s'attaquer réellement aux pratiques illicites (orpaillages notamment)



06.10.2006 — 6 minutes sur le plateau i-télé

[Troisième partie]

Laïcité et valeurs de la République

Je souhaite construire avec vous une société désirable qui s'appuie sur les valeurs de la République. Nous devons repenser le vivre ensemble. Nous vivons dans un monde étrange qui nous est vendu par des messages publicitaires irréels, un monde où le handicap, les familles monoparentales, les minorités n'existent pas. Nous vivons dans une société de l'illusion. Je souhaite entrer dans ce siècle avec vous en revenant aux principes de réalité. Nous ne pouvons plus ignorer nos différences, nos souffrances, nos combats quotidiens pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité. Je vous propose de refonder le pacte social sur ces quatre piliers car ils sont indispensables pour le respect et la tolérance envers l'autre quelles que soient ses différences et pour refuser les communautarismes quelles qu'en soient leurs origines.

[1] Laïcité

124. Renforcer la place de la laïcité dans la société
- La devise de la République devient « Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité »
 - Constitutionnaliser les articles 1 et 2 de la loi de 1905
125. **Faire respecter la laïcité et la mixité dans tous les lieux publics par ses agents mais aussi ses usagers**
- Assurer systématiquement la défense de tout fonctionnaire ou agent public mis en cause pour avoir défendu la laïcité
 - Mise en place d'une charte de la laïcité beaucoup plus ferme
126. Réaffirmer la laïcité dans l'enseignement
- Donner une place plus importante à l'instruction civique dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire en y intégrant un module sur la laïcité et les valeurs de la République et rappeler que la laïcité garantit pour tous, la liberté religieuse, le droit de changer de religion ou de ne pas avoir de religion
 - Réaffirmer les programmes et en assurer l'application conformément aux propositions du rapport Aubain
127. Renforcer les droits de la défense de la laïcité
- Sauvegarder activement la liberté d'expression, instrument de défense par excellence des régimes démocratiques
 - Extension des lois antiracistes à toute pratique ou discrimination sexiste et générationnelle
 - Mise en place de structures d'accueil, de conseil et de protection des victimes de discrimination sexiste, en particulier dans les quartiers sensibles

[2] Liberté

128. Liberté d'entreprendre
- Favoriser l'accès aux crédits pour les jeunes entrepreneurs
 - Simplifier les modalités de création d'entreprise
 - Reconnaître le droit pour tout jeune de créer son entreprise grâce à un pécule
129. **Liberté de travailler**
- Assurer le droit de travailler plus de 35 heures à ceux qui le souhaitent sans que l'horaire légal de travail en soit modifié
 - Droit de prendre sa retraite après 60 ans pour ceux qui le souhaitent sans devoir continuer à cotiser dans les mêmes conditions
 - Droit pour les femmes de travailler grâce au développement des crèches d'entreprises, familiales et publiques
 - Simplifier le droit du travail par un contrat de travail unique
 - Favoriser le retour à l'emploi de manière à ce qu'il ne génère pas des réductions de droit dans le domaine du logement, de la santé...
 - Organiser le guichet unique des demandeurs d'emploi entre l'UNEDIC, l'ANPE, les missions locales et les dispositifs locaux d'insertion par l'emploi
 - Agir contre les discriminations au travail par un renforcement des moyens de la HALDE
 - Imposer aux entreprises l'intégration des travailleurs handicapés et taxer la non-application de la loi
 - Mettre en place une indemnisation équitable pour tout stage en entreprise ouvrant des droits sociaux aux jeunes
130. Renforcement des libertés individuelles
- Accroître les moyens et pouvoirs de la CNIL
 - Revoir le fonctionnement des Renseignements Généraux

131. Liberté d'accès à la culture

- Renforcement de l'enseignement culturel tout au long de la scolarité
- 1 % culturel dans toutes les collectivités publiques
- Favoriser les conditions de l'intervention privée
- Stimuler la fréquentation des établissements culturels par la gratuité pour les scolaires, les étudiants et les demandeurs d'emploi
- Construire un dispositif pérenne de soutien aux intermittents du spectacle, en concertation avec les partenaires sociaux
- Accroître les obligations relatives aux émissions culturelles des chaînes publiques, en matière de diversité des programmes et d'horaire
- Accroître la numérisation des œuvres pour favoriser l'accès à la culture par Internet
- Favoriser les résidences d'artistes dans le cadre de projets de territoire

[3] Égalité

132. Faire du principe de l'égalité un principe réel et non virtuel en remettant l'égalité des chances comme le principe cardinal de la politique

- Faire respecter la dignité de l'homme en toutes circonstances quels que soient son âge, son handicap, son milieu social, son statut juridique
- Faire l'inventaire des emplois possibles par entreprise et par type de handicap

133. Favoriser le travail plutôt que l'assistanat

- Arrêter le processus d'exclusion des plus faibles et mettre en place

un revenu universel assorti de contre parties de service public

- Différencier de manière plus importante le SMIG des minima sociaux en réduisant les charges
134. Établir une égalité légale entre les citoyens sans tenir compte de ses choix sexuels
- Reconnaître le pacte civil devant le maire avec les mêmes droits que les couples mariés
 - Admettre l'adoption déjà reconnue par la jurisprudence pour les couples homosexuels en privilégiant l'intérêt de l'enfant et respectant impérativement son droit à connaître ses origines biologiques
135. **Renforcer le poids des salariés au sein de l'entreprise pour améliorer l'équilibre salariés-actionnaires**
- Renforcer la participation pour aller vers un système de cogestion à l'allemande
 - Améliorer la présence des représentants du personnel au sein des conseils d'administration
 - Renforcer les syndicats et revoir les règles de représentativité
 - Limiter les stocks options et les rendre publiques
136. Renforcer le droit des actionnaires minoritaires pour améliorer la gouvernance d'entreprise
- Subordonner le versement de golden parachutes et les contrats des dirigeants à une information préalable de l'Assemblée générale, voire à un vote
137. Établir l'égalité des revenus de tous types devant l'impôt en supprimant les niches fiscales
- Combiner baisse des taux, élargissement de l'assiette et augmentation du produit, par l'effet de l'activité et des revenus croissants
 - Supprimer les droits à la sécurité sociale pour les français immigrés fiscaux
 - Supprimer la résidence principale de l'assiette de l'ISF jusqu'à 800 000 euros
138. Améliorer le fonctionnement des associations pour pouvoir

- réduire leur dépendance aux subventions publiques
- Accompagner la mutation structurelle des associations par l'adaptation des dispositifs fiscaux et administratifs : valorisation des systèmes de coopératives
- Créer le statut des représentants associatifs et leur donner les mêmes droits qu'un représentant syndical lorsqu'ils siègent dans une instance officielle (droit à congé de représentation)

[4] Fraternité

139. Pérenniser la sécurité sociale

- Une sécurité sociale unie au sein d'un même régime unique (sauf régime agricole) intégrant l'assurance chômage et les régimes AGIRC/ARRCO, financée par la solidarité nationale
- Contribution Nationale sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui stimulerait les industries à forte main-d'œuvre, et dynamiserait l'industrie environnementale de notre pays (et la construction de logements sociaux)
- Suppression des cotisations de sécurité sociale pour la couverture de base, ce qui libérerait le pouvoir d'achat des salariés et aiderait les entreprises à embaucher plus facilement (notamment les jeunes) et déchargerait les générations futures du poids de la solidarité nationale... chacun va contribuer au modèle social, quels que soient son âge et sa situation sociale.
- Une protection sociale complémentaire d'entreprise, exclusivement gérée par la démocratie sociale (partenaires sociaux) et la démocratie participative (mutuelles, coopératives) [donc excluant les entreprises actionnariales], reposant sur la négociation collective, et financée à partir de cotisations sociales assises sur

- les salaires et les contributions des employeurs
 - Une protection sociale sur complémentaire individuelle, proposée par l'ensemble du marché (économie actionnariale et économie sociale) : assurances-vie, assurances maladies individuelles, etc., avec un développement des fonds de pensions éthiques et de développement durable (Investissement Socialement Responsable... cf Vigéo)
140. Repenser les liens intergénérationnels et la mixité sociale
- Développer les dispositifs de co-habitation jeune/senior
 - Favoriser et organiser l'aide des seniors au soutien scolaire
 - Développer la mixité de l'habitat avec des incitations financières
141. Prendre sérieusement en compte le handicap
- Prévoir des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans toutes les infrastructures de transports, loisirs, habitat
 - Rendre obligatoire l'intégration des travailleurs en situation de handicap en limitant le recours au paiement de l'indemnité. Celle-ci ne pourra être acceptée seulement si le travailleur concerné est effectivement mis dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche. Aider les entreprises à gérer les emplois attribués à des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap physique, moteur, sensoriel et mental.
142. **Faire de la question de la dépendance un des sujets majeurs de la politique sociale en raison du vieillissement de la population**
- Développer de services d'accompagnement des familles qui prennent en charge des personnes dépendantes ou à mobilité réduite
 - Favoriser et développer les services à domicile d'aide aux personnes en perte d'autonomie notamment en milieu rural et utiliser les cantines scolaires pour faire du portage de repas
143. Réaffirmer le rôle des associations dans l'intégration, la citoyenneté, les politiques de prévention et de sensibilisation notamment par la création d'un fond national de « solidarité association »

alimenté par des Fondations et des entreprises volontaires pour financer des projets associatifs d'envergure et de micro-crédit

144. Lancer une concertation nationale sur les retraites

- Intégrer les retraites de base dans le budget de l'État avec transfert des recettes (TVA sociale)
- Maintenir une part de régime de retraite par répartition obligatoire, qui garantisse la solidarité intergénérationnelle et maintienne une référence concurrentielle exigeante sur les frais de gestion et la responsabilité vis-à-vis des bénéficiaires dans les régimes par capitalisations proposées
- Constituer un capital temps social intégrant dans le calcul des points de retraite les temps de bénévolat et la participation à la vie de la société (temps associatif, militantisme, action civique...)
- Abroger le système des régimes spéciaux pour l'avenir
- Lancer un plan national de sauvegarde des retraites privées et des minima sociaux
- Mettre en place un plan retraite volontaire par capitalisation accompagné de défiscalisation
- Réformer le financement de la protection sociale par le transfert d'une fraction des cotisations patronales vers une assiette reposant sur l'ensemble de la valeur ajoutée des entreprises
- Assurer l'égalité d'accès au cumul emploi/retraite pour tous les salariés
- Faciliter les conditions de rachat des années de formation professionnelle ou universitaire
- Permettre une retraite à taux plein dès que le nombre de trimestres est atteint et ce sans condition d'âge
- Rétribuer en points de retraites les personnes allocataires du RMI qui exerceraient des missions d'intérêt collectif notamment dans le domaine de l'environnement

145. Agir sur l'amélioration des conditions de travail

- Assurer les évolutions professionnelles et la sécurisation des par-

cours de chaque salarié par la rénovation du contrat de travail adossé à de nouveaux droits

- Imposer l'égalité salariale hommes-femmes
 - Étendre les prérogatives des Comités d'Hygiène et de Sécurité des installations classées aux questions environnementales
 - Mettre en place des dispositifs collectifs d'intéressement dans les entreprises avec primes aux résultats (sans limite de seuil d'effectif) en tenant compte de critères liés à la RSE
 - Mettre en place des dispositifs d'intéressement dans les fonctions publiques pour impliquer les agents dans des objectifs de qualité
 - Généraliser l'épargne salariale à tous les salariés (secteur privé marchand et associatif, secteur public) tout en favorisant les placements vers des investissements socialement responsables et vers des fonds solidaires
 - Assurer une couverture complémentaire santé à tous les salariés et à tous les assurés sociaux non salariés (retraités, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion, contrats précaires) par une aide fiscale ou un crédit d'impôt
146. Limiter les conséquences des carrières à temps partiel sur les droits sociaux et droits à retraite des salariés
147. Mieux reconnaître les maladies professionnelles et développer les emplois réservés pour les victimes du travail
148. Garantir le droit au logement
- Mettre en place des schémas régionaux de développement du logement social avec l'instauration de quotas pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (et possibilités de sanctions sur leurs dotations de fonctionnement)
 - Donner aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale des pouvoirs de préemption pour constituer les réserves foncières nécessaires à la production de logements
 - Favoriser la réhabilitation de logements anciens tout en apportant des garanties aux propriétaires sur les paiements de loyers

149. Mettre en place une politique d'immigration adaptée aux évolutions de la société
- Contrôler et gérer les flux migratoires
 - Mettre en place une politique européenne d'immigration
 - Mettre en place une vraie évaluation pour :
 - dire la vérité aux français sur la situation (chiffres, types de population, clandestins, précarité, intégration...)
 - apporter des réponses adaptées aux différents types d'immigration (aide au retour avec accompagnement formation, aide au développement des pays en difficultés, réponses réfugiés politiques, fermeté délinquance...)
 - Engager une grande concertation nationale (États généraux) et faire des choix démocratiques sur ce que souhaitent les français
 - Recours à l'immigration choisie de manière transitoire pour :
 - faciliter pour certaines catégories professionnelles, dans des zones géographiques ciblées, le recours à la main-d'œuvre étrangère par les employeurs ne parvenant pas à pourvoir leurs postes de travail, ainsi que la venue de travailleurs saisonniers
 - organiser les mouvements de main-d'œuvre à l'intérieur des entreprises transnationales, notamment dans le cadre de détachement
 - encourager la venue en France de personnels qualifiés, en facilitant en particulier l'accès des étudiants étrangers ayant achevé leur formation au marché du travail
 - Consolidation du droit d'asile par un traitement rapide et assoupli des dossiers
 - Donner une priorité à la protection de l'enfance et des minorités (LGBT, ethniques...), avant de prendre des mesures d'expulsions de personnes en situation de clandestinité
 - Obliger les parents à participer aux réunions organisées dans le cadre du suivi scolaire de l'enfant avec l'aide d'associations locales à l'intégration (ces dernières pouvant également participer à l'édu-

- cation de l'enfant dans le cadre des devoirs à la maison, etc.)
- Instaurer une période obligatoire pour tous les migrants mettant en œuvre une formation civique et citoyenne, un apprentissage de la langue française, un accompagnement dans les démarches administratives
- Assurer fermement le strict respect des lois de la République (polygamie non autorisée, égalité homme/femme, laïcité...)
- Mettre en place un dispositif officiel en mairies pour l'accession à la nationalité française (cérémonie)
- Mettre à la charge des entreprises les coûts collectifs relatifs à la venue en France de main-d'œuvre étrangère (exemple logement)



22.01.07 — HÉNIN-BEAUMONT, PAS-DE-CALAIS

Corinne Lepage se rend sur le site occupé de Sublistatic pour s'entretenir avec les personnels des aspects économiques, sociaux et écologiques de leur situation et des événements qui ont conduit à cette crise.

[Quatrième partie]

Créer l'envie d'Europe et renforcer la place de la France dans le monde

La France ne vit pas sur une île et les faux mirages de ceux qui imaginent de refermer la France sur elle-même nous plongeraient dans la catastrophe. L'augmentation incontestable du coût de la vie avec l'euro et la lâcheté de tous ceux qui ont mis à la charge de l'Europe les difficultés qui nous étaient propres ont fait perdre à nombre de Français confiance dans la construction européenne. Nous devons rétablir la confiance dans le projet européen qui est le seul aujourd'hui à nous donner un poids géostratégique et à permettre l'élaboration d'un projet de développement soutenable, capable de dynamiser l'ensemble de l'Humanité. Mais, pour jouer notre rôle, encore faut-il que nous rétablissions notre image et que nous accordions nos actes et nos paroles.

Affirmer l'Europe

150. Rendre la confiance dans l'Europe
 - **Encourager l'adoption de la clause du citoyen le plus favorisé au niveau européen, permettant à chaque Européen de bénéficier du meilleur de l'Europe**
 - Organiser une conférence nationale du débat public sur l'Europe et l'approfondissement de la construction européenne
 - Instaurer des conseils interministériels réguliers sur l'Europe
 - Européaniser les cabinets ministériels
 - Renforcer les liens entre les parlementaires nationaux et européens en rendant possible la création de missions d'information communes
 - Inscrire les notions de base sur les institutions et la culture européenne dans le socle commun des connaissances défini dans la loi d'orientation sur l'école
 - Former les enseignants aux questions européennes
 - Créer un office européen de la jeunesse
 - Créer un service civil européen à vocation humanitaire et environnementale
151. Inverser notre rapport à l'Europe et devenir les pionniers de l'application du droit communautaire afin d'en tirer tous les avantages
 - Transcrire dans les délais de façon systématique les directives européennes
 - Faire de la France le modèle européen en matière d'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique
152. **Relancer de grands projets fédérateurs à l'échelle européenne**
 - **Projet C3E Europe de l'éducation, de l'énergie et de l'écologie**
 - **La recherche, premier budget d'une Europe dynamique**

- **Faire de l'Europe le moteur de l'Organisation Mondiale de l'Environnement**
153. Relancer le projet de constitution européenne et rechercher un consensus minimum sur un certain nombre d'améliorations institutionnelles telles que :
 - L'accroissement des décisions prises à la majorité
 - L'élargissement des pouvoirs du Parlement
 - L'institution d'une vraie Présidence
 - Le développement des politiques communes et les modalités d'une intervention citoyenne
 154. **Œuvrer pour une Europe de la diversité** : qui puisse s'enrichir d'accords partiels et de coopérations renforcées
 155. Créer un service civique, humanitaire et citoyen qui devra être proposé à tous les jeunes Européens, et intégré dans les parcours de formations
 156. **Construire une défense commune européenne avec un commandement unifié**
 - Développer l'Eurocorp
 - Développer un corps européen d'intervention humanitaire et d'interposition
 - Renforcer notre défense réseau
 - Mener avec nos partenaires européens une réflexion sur une dissuasion nucléaire européenne dans le respect du traité de non-prolifération

Retrouver la place de la France dans le monde

157. Agir réellement pour le développement des pays du sud
 - Redéfinir les rapports Nord-Sud pour un développement effectif bénéficiant aux populations

- Augmenter l'aide publique au développement, en supprimant les aides à des fins militaires, financer les projets locaux et les micro-crédits
 - Favoriser la dette nature
 - Développer la coopération Nord-Sud dans une logique de transfert de compétences et de soutien aux équipes en facilitant l'accès aux équipements de recherche européens
158. Repenser les rapports Nord-Sud en leur donnant les moyens de se développer par eux-mêmes
- Lutte contre la corruption
 - Mise en place d'États de droit
 - Efforts d'éducation, de santé publique
 - Développement d'activités créatrices d'emploi
159. Relancer le désarmement nucléaire comme moteur de la dénucléarisation
160. Agir pour une meilleure gouvernance mondiale, en permettant l'accroissement du rôle et la démocratisation des organisations internationales et la lutte contre le changement climatique et les défis écologiques
- Faire de l'Europe le moteur d'une Organisation Mondiale de l'Environnement qui soit dotée d'un véritable pouvoir de sanctions, construite sur le modèle de l'OMC
 - Créer une banque mondiale de la biodiversité
 - Inscrire l'atteinte à l'environnement comme crime et promouvoir un tribunal pénal international de l'environnement
 - **Faire de la lutte contre la corruption, les trafics et le crime organisé une priorité de la politique internationale**

[Publications]

Constitution pour une nouvelle république, www.atelierdepresse.com
Ecoresp 2, Éditions Atelier de Presse, www.atelierdepresse.com
Français, encore un effort pour passer d'une monarchie bananière à une république durable, Éditions Michalon

<http://presidentielle-corinne-lepage.over-blog.com/>

Contact presse : Céline Alonzo 06 03 53 19 07 ou calonzo@free.fr